

Savièse



INFORMATIONS

Page 2 : Interview de M. le Président

Page 3 : Route Sion - Granois

Page 4 et 5 : Cimetière

Page : 6 Le Bal adin

Page 7 : Crèche - Garderie

Page 8 : Expositions



Création et conception par PMcommunications

EDITORIAL

PAR M. MICHEL DUBUIS PRÉSIDENT

Lors de la dernière campagne électorale, chaque parti avait mis en exergue la nécessité de fournir une information claire et franche à la population.

Afin de répondre à cette attente, le conseil communal a opté dès le début de cette législature pour des moyens de communication simples bien structurés exposant ses buts avec limpidité sans rien occulter au regard des citoyennes et des citoyens.

Dans ce sens 2 canaux d'information ont été privilégiés : des séances ponctuelles et la publication d'un bulletin périodique pour exposer les grands projets et expliciter les orientations générales de la commune.

La première édition de ce dernier vous est proposée aujourd'hui. J'espère qu'elle aura l'heur de capter votre bienveillante attention.

Quelques thèmes importants vous sont présentés. Ils résultent du travail des commissions sur les bases d'orientation données par le Conseil communal.

Afin de vous apporter des renseignements précis et circonstanciés, les conseillers, présidents de commissions mettent à disposition leurs compétences et leur savoir.

Ce document témoigne de la nouvelle manière de travailler de notre Conseil : en équipe dans une collaboration constructive et fructueuse.

Le but de cette édition est bien sûr de vous apporter un éclairage officiel diffusé directement par les responsables des domaines; je souhaiterai également que cette connaissance plus large des problèmes attise votre intérêt et vous invite à devenir partie prenante et active de la bonne marche de notre commune.

Ainsi, notre action aura trouvé sa haute signification : elle sera porteuse de sérénité et comblera nos espérances.

Je vous souhaite une lecture enrichissante, source de réflexion et de satisfaction.

Michel Dubuis

Interview de Michel Dubuis

6 mois après le début de la législature et votre entrée en fonction en tant que président de la commune de Savièse, Monsieur Michel Dubuis, quelles sont vos premières impressions ?



Je dois tout d'abord avouer ma grande satisfaction. Durant la campagne, tous les partis avaient insisté sur la nécessité d'ouverture, de collaboration et d'information, ce n'était pas que des mots, j'ai retrouvé dans les actes cette volonté.

Le personnel communal fait preuve également de cet esprit de collaboration et je me suis très vite senti à l'aise. Je dois remercier et féliciter les collaborateurs de la commune pour leur engagement au service de la population. Une autre satisfaction provient de l'ensemble du Conseil communal, là aussi j'ai retrouvé la même volonté. Après ce premier semestre, je peux dire que nous partageons une même vision de la conduite des affaires. Savièse bénéficiera de cet esprit collaboratif.

L'institut économie et recherche de la HES SO a reçu un mandat pour examiner le fonctionnement de l'administration communale, dans quel but ?

L'objectif principal de ce mandat est de fournir au Conseil communal des proposi-

tions permettant d'améliorer les méthodes et les conditions de travail, de renforcer et de réorienter le service financier ainsi que de développer une unité de ressources humaines au sein de l'administration. Le

but final étant d'améliorer les services à la population par une organisation toujours plus efficiente du travail communal.

Ce travail s'est fait sous le mode participatif, tout le personnel a été entendu et les conclusions de la HES SO seront présentées au Conseil le 1 juillet.

Un autre audit est en cours sur les finances communales, de quoi s'agit-il ?

Lors de l'assemblée primaire du 7 mai dernier, les comptes 2008 ont été acceptés. Ils sont excellents. Dans les divers, certains intervenants ont émis quelques interrogations à leur sujet. Dès lors, conformément aux objectifs fixés en début de législature, visant notamment à améliorer le controlling financier et à créer des outils de pilotage, le Conseil communal a décidé de saisir cette occasion pour initier une réflexion plus approfondie.

Plutôt que de demander un audit externe, nous avons privilégié une collaboration avec l'inspectorat cantonal des finances. En effet, ce service de l'Etat du Valais nous

est apparu comme le plus à même de répondre à nos attentes. Il nous fera des recommandations sur la base de l'état des lieux. Il nous proposera des procédures et des outils de pilotage afin d'améliorer les processus de gestion financière de la commune.

Après ces différents rapports, comment voyez-vous la suite ?

La pause estivale va permettre au Conseil d'intégrer ces diverses informations et d'affiner les objectifs fixés en début de législature. L'évaluation et l'appréhension de la situation communale et les méthodes de travail proposées sont partagées par tous les membres du Conseil communal. L'accent mis sur la communication aussi bien interne que vers la population permettra un pilotage plus efficace.

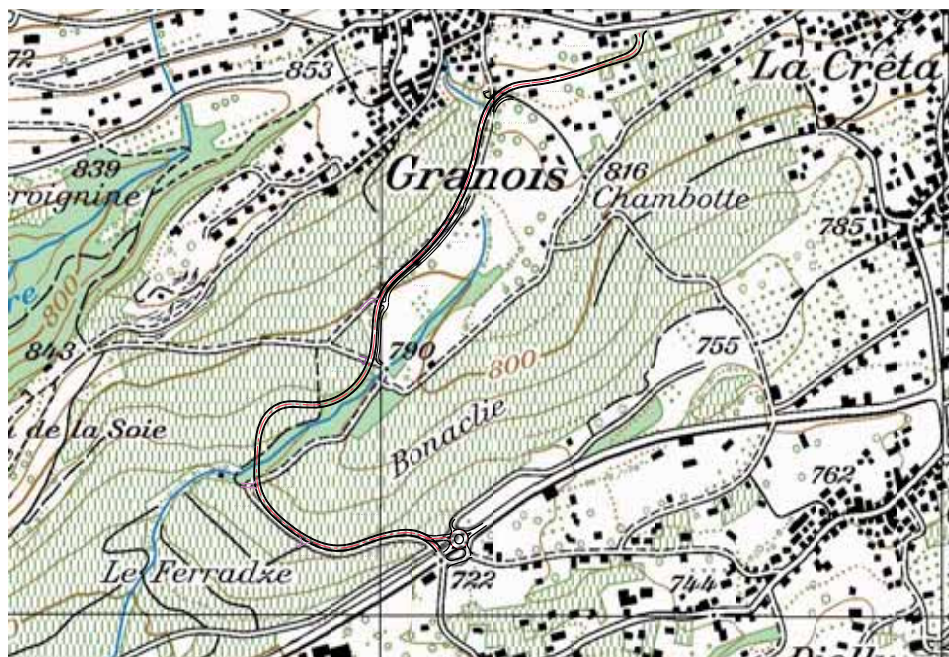
Les diverses commissions communales ont reçu une feuille de route et des objectifs. A ma grande satisfaction, je constate, après 6 mois, que le cap est tenu et qu'elles font un excellent travail. Nous avons ouvert beaucoup de dossiers depuis le début de l'année, il s'agit maintenant de les faire avancer. Le 19 août prochain le Conseil se mettra au vert pour réexaminer les différents objectifs et affiner la feuille de route.

Le travail ne manque donc pas ?

En effet, mais grâce à la bonne collaboration et à notre volonté d'informer et de répondre au mieux aux questions de la population, nous envisageons la suite avec confiance. Ma première assemblée primaire et la séance d'information du 18 juin me confortent dans la voie choisie par le Conseil.

Ce bulletin d'information va dans le même sens. Reste maintenant à chacune et à chacun de prendre sa place dans ce processus participatif. Les citoyennes et les citoyens ont leur rôle à jouer en amenant leurs réactions et commentaires sur les différents projets du Conseil communal.

Route cantonale Sion-Granois



La traversée du torrent « La Tornassière » exige aussi quelques aménagements. Les différentes dessertes agricoles seront conservées, mais elles demandent des modifications de tracés comme, par exemple, la route du Champ-St-Jean qui sera déplacée.

Cette route cantonale aura 7m de large. Afin de faciliter les activités agricoles, le principe de la route de Savièse à la sortie du tunnel de Platta sera ici aussi appliqué. Une zone pour le parcage des véhicules de 1,7m de large sera aménagée en bordure du tracé. Les embranchements nécessaires sont planifiés et, même une zone réservée pour un éventuel giratoire futur est planifiée à mi-parcours.

Les habitants de Roumaz le savent bien, le trafic augmente sans cesse à travers le village.

La population de notre commune croît, l'aménagement de la zone de la Chervignine a permis l'installation de nombreuses nouvelles familles dans la région. Face à cette situation, l'opportunité de la réalisation d'une route d'évitement des villages de Roumaz et St-Germain a été étudiée par l'Etat du Valais et les autorités communales. Une liaison directe entre Sion et Granois est apparue comme souhaitable.

Suite à ce constat la commune de Savièse et le canton du Valais ont initié une étude de faisabilité qui a abouti au choix d'une variante possible. Les contingences techniques et budgétaires ont amené le choix d'un tracé partant du lieu connu comme « le pont sur la nouvelle route » à Raidin pour arriver à l'entrée du village de Granois au haut de la pente de Zambotte. Cette variante n'est pas définitive et le tracé est encore évolutif et sera adapté suite aux diverses consultations.

Cette nouvelle route cantonale d'une longueur d'environ 1,5 km traversera la zone agricole sur près de 1,2 km.

Seuls les 300 derniers mètres traverseront la zone à construire.

Elle doit faire face à diverses contraintes. La principale est la forte pente du secteur concerné (un peu moins de 10% en moyenne).

Au stade actuel l'investissement total pour cette route de déviation est estimé à 10 millions.

La procédure suit son cours et une séance d'informations plus précises pour les propriétaires concernés se déroulera à la fin de l'été. Suite à ces consultations le projet évoluera en fonction des remarques formulées et sera ensuite mis à l'enquête publique.



Réaménagement de l'ancien cimetière de Savièse

Le cimetière est source d'émotions : en parler, envisager des modifications, entreprendre des travaux nécessitent beaucoup de tact et de doigté.

La commune de Savièse doit faire face, dans ces prochaines années, à un problème d'emplacement. Les autorités communales ont opté pour un réaménagement du cimetière actuel.

La partie Nord de l'ancien cimetière ne connaît plus d'ensevelissement depuis 1990, et peut donc légalement être désaffectée dès 2015. Après diverses analyses, les autorités communales ont décidé de conserver le cimetière à son emplacement actuel et ont lancé un concours d'architecture pour le réaménagement de l'ancien cimetière.



Le jardin du souvenir

C'est le projet du bureau «dvarchitectes & associés» qui a été retenu.

Glenn Cotter, architecte associé du bureau, nous expose ici la philosophie du projet de réaménagement :

« **La position du cimetière au centre du village de St-Germain en fait un lieu à part entière à la vie saviésanne.**

Par notre proposition de réaménagement, nous avons voulu renforcer son caractère. La principale intervention consiste à redéfinir les limites du cimetière. L'esplanade de la maison de commune trouve ainsi une nouvelle respiration et une place du dernier adieu (3) est créée à l'Est du chœur de l'église. Celle-ci offre une entrée principale au cimetière et permet de rendre les derniers hommages lors des ensevelissements.

Au sud un accès est redessiné depuis la cour de la crypte. Une nouvelle petite construction ferme le bas du cimetière par rapport aux places de parc et dissimule la déchetterie.

Des espaces aux qualités et fonctions différentes prennent places à l'intérieur de ce lieu de mémoire.

Le jardin du souvenir (1) profite de sa position en balcon sur le paysage alpin. La présence d'arbres et de bancs renforce la sérénité du lieu. Le monument du souvenir offre aux familles la possibilité d'y mettre une plaquette nominative en mémoire des défunts dont la tombe

aura été désaffectée.

L'espace du columbarium (2) au Nord redéfinit la limite du cimetière et préserve l'intimité du visiteur. L'espace libéré devant le mur du columbarium invite au recueillement. Un espace libre jouxte chaque emplacement d'urne, offrant aux familles la possibilité d'y donner une touche personnelle.

Ainsi le cimetière varie au fil des années, les arbres rythment les saisons, et le cours de la vie se mêle à celui de la mort. »

Les aménagements du cimetière sont complétés par la mise en place de nouveaux points d'eau, d'une fontaine et d'emplacements permettant aux visiteurs de se recueillir.

Les accès au cimetière sont conservés, complétés ou réaménagés. La liaison Est-Ouest de la place de la poste vers l'église est maintenue. La liaison entre l'ancien et le nouveau cimetière est renforcée par la création d'un escalier au Sud-Est de l'ancien cimetière et des chemins se dessinent entre les tombes permettant de retrouver le côté aléatoire de la promenade.

Le projet offre des possibilités diverses aux familles de la commune. Elles peuvent choisir l'inhumation, l'urne en tombe (monument similaire à l'inhumation) et l'urne en columbarium.

L'aménagement du nouveau cimetière dans le temps sera sujet à discussion avec les différentes instances communales afin de répondre au mieux aux attentes des citoyennes et citoyens.

Principe de désaffectation

Le cimetière appartient à la population de notre commune. La volonté des autorités est de prendre en compte, dans la mesure du possible, vos remarques.

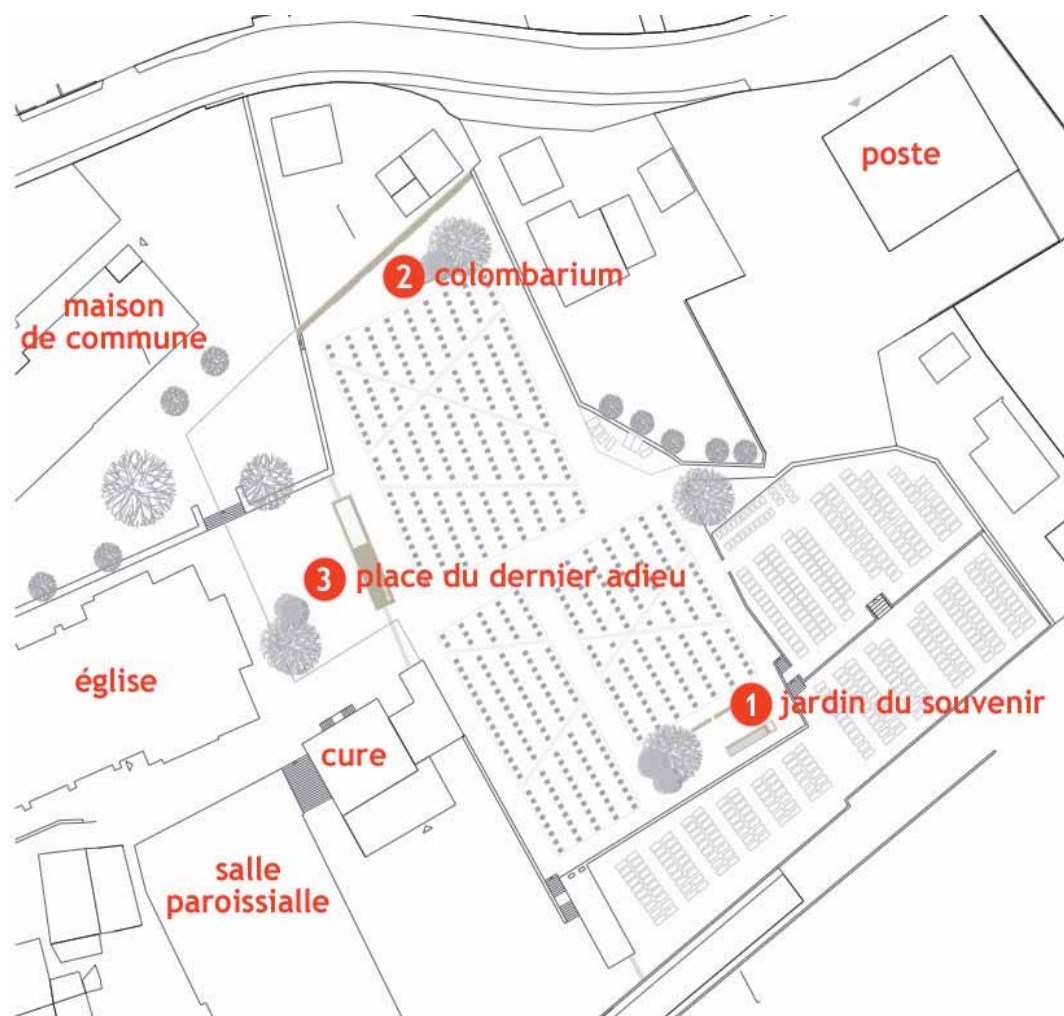
Vous trouverez à la dernière page de ce bulletin d'information un coupon-réponse.

N'hésitez pas à vous exprimer. Le projet définitif et le nouveau règlement du cimetière seront soumis aux citoyennes et citoyens lors de l'assemblée primaire du mois de novembre 2009.

Les années de réalisation seront sujettes à discussion avec les différentes instances communales afin de répondre au mieux aux attentes des citoyens.

Voici une projection qui semble réaliste mais pas définitive

- 2010 construction du columbarium au Nord du cimetière(2)
- 2011 aménagement du monument du souvenir(1)
- 2012 désaffectation de la partie Nord de l'ancien cimetière
- 2012 aménagement de la place du dernier adieu à l'est de l'église(3)
- 2017 désaffectation de la partie sud de l'ancien cimetière
- 2017 aménagement du jardin du souvenir(1)
- 2019 premières inhumations dans la partie Sud
- 2030 début de la désaffectation de la partie Nord du nouveau cimetière actuel



Le Baladin... Un bilan extraordinaire...

Des débuts chaotiques

Après de brefs débuts chaotiques, période pendant laquelle la programmation était très éclectique, Le Baladin a pris une trajectoire marquée par une multitude de succès à une vitesse grand V.

Des analyses basées sur le taux de satisfaction et les souhaits du public ont orienté les choix du Directeur artistique vers le DIVERTISSEMENT DE QUALITE, prioritairement par le théâtre, mais en accordant une bonne place aux Variétés.

En cinq ans on est passé de la vente de 40 à près de 900 abonnements généraux.

Malgré cette fulgurante progression, les responsables ne se sont pas laissés griser. La maîtrise des coûts est restée un souci constant. On est donc passé progressivement de une à trois représentations de chaque spectacle au programme : dans un premier temps, seuls les théâtres ont été dédoublés, la saison suivante les variétés ont également été présentées sur deux soirs, une saison de transition où tout est doublé, mais durant laquelle, un grand nombre de clients cherchent en vain des places pour telle ou telle soirée... afin de répondre à la demande, pour la saison 2008-2009, tous les spectacles sont organisés sur trois soirs, à titre expérimental...

C'était risqué, audacieux... mais le souci de répondre favorablement aux demandes et de toujours mieux servir les habitués a primé. Le bilan, tant quantitatif que qualitatif est aujourd'hui positif, réjouissant, mieux, il dépasse tous les espoirs.

Le bilan de la dernière saison

Financièrement d'abord, les comptes de la saison sont équilibrés; en effet, nous enregistrons des recettes de spectacles pour un montant de Fr. 730'000.-, alors que les dépenses engendrées pour les cachets, l'accueil des artistes, les droits d'auteurs, les frais de régie et de sécurité n'atteignent pas les Fr. 725'000.-

Le public a donc parfaitement répondu à l'offre ; l'occupation des 33 soirées dépasse les 95% ! Seuls deux spectacles, très appréciés d'ailleurs par les gens présents, n'ont pas atteint les 90% . Nous avons accueilli 15'137 spectateurs durant la saison ; les 3/4 viennent de l'extérieur de la commune.

La vente des abonnements généraux a encore augmenté de 30% après quatre années de forte progression... Voilà pour le quantitatif.



Au chapitre de la qualité, la satisfaction du public se mesure au nombre de messages élogieux envoyés après chaque spectacle. Sa fidélité démontre également un taux de satisfaction très élevé.

Le bilan ne serait pas complet si l'on omettait l'aspect lieu d'accueil, de rencontres

qui participe au succès du Baladin. Tous les acteurs acceptent de partager après chaque représentation un moment avec le public. Les artistes sont surpris et heureux de constater que plusieurs centaines de personnes les attendent à la sortie pour ces brefs instants de convivialité. Cela aussi aide à l'image d'une commune reconnue pour son hospitalité, sa générosité.

Le Baladin, une bonne affaire pour la commune ?

Le Baladin ne se limite pas à un programme culturel, il vit également au travers des manifestations des sociétés locales, pour les écoles et par des locations à des sociétés privées.

Ici aussi, le bilan est positif puisque nos sociétés se produisent dans des conditions idéales, enviées de beaucoup, nos élèves bénéficient de spectacles de qualité et les locataires amènent à Savièse un public admiratif de l'équipement culturel de la commune.

Sur le plan économique, on peut relever la venue à Savièse de plus de 20'000 personnes par année

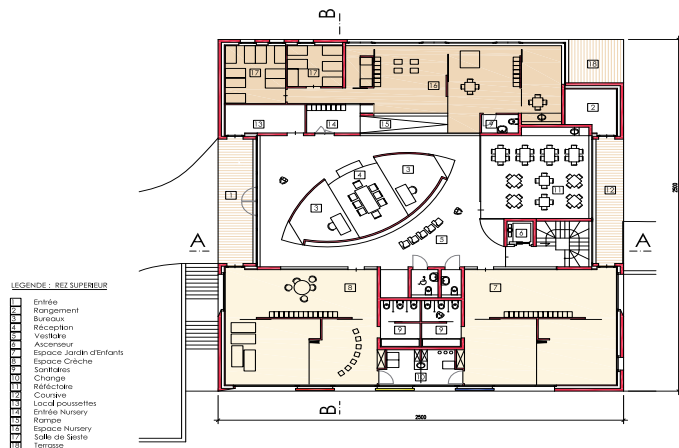
pour les diverses manifestations au Baladin ; les artistes logent et prennent leurs repas souvent dans des établissements de la commune. Le Baladin offre du travail à une vingtaine de personnes : régie, sécurité, billetterie, cafétéria, conciergerie, etc. L'apport est donc indéniable, important...

Les comptes de la commune pour l'année 2008 présentent pour le Baladin un total des dépenses de Fr. 1'025'656.-

pour un total de recettes de Fr. 994'141.- Donc, la part de la commune au fonctionnement du Baladin pour 2008 est de l'ordre de Fr. 30'000.- Cela est assez modeste en regard de l'apport du Centre Culturel en termes économiques et en termes d'image.

Nouveau bâtiment pour la crèche-garderie-nursery SNOOPY

Plan rez supérieur



Des enfants un peu à l'étroit dans les locaux actuels, une liste d'attente qui s'allonge, les autorités communales ont décidé d'empoigner cette question avec dynamisme en projetant un nouveau bâtiment pour la crèche-garderie-nursery. Aujourd'hui, le projet est au stade des études d'architecte, l'objectif étant de débiter les travaux de construction encore durant l'année 2009.

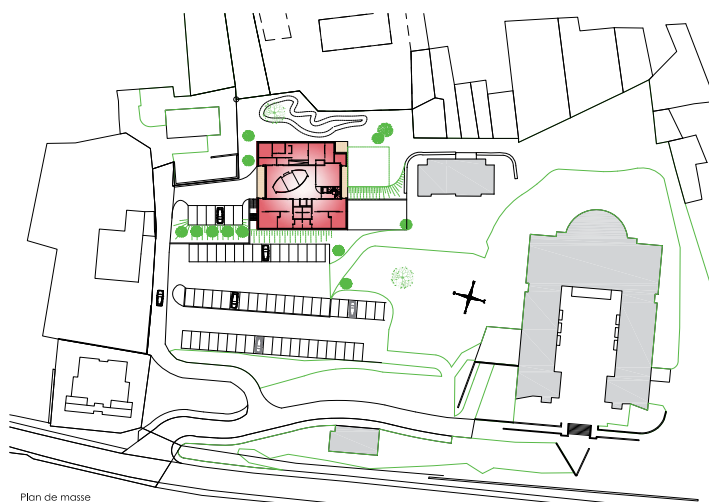
A l'heure actuelle, la crèche a une capacité d'accueil de 37 enfants par jour, 9 en nursery et 28 en garderie. Vingt enfants (qui ne viennent pas tous les jours) sont sur une liste d'attente (2008-09). Le budget global se monte à près de 695'000.- avec une participation communale de Fr. 191'000.-, le solde étant couvert par les participations des parents et la subvention cantonale. 14 personnes et 1 stagiaire EPE (éducatrice de la petite enfance) travaillent à la crèche-garderie-nursery. Elles ne sont pas toutes à plein temps, leur occupation représente l'équivalent de 8,1 EPT (employé à plein temps) dont 5,5 de professionnelles EPE et 2,6 d'auxiliaires (normes cantonales 2/3 prof et 1/3 d'auxiliaires)

Pour faire face à la demande en hausse, les autorités projettent la construction d'un nouveau bâtiment à l'ouest du home de Zambotte, près des appartements protégés (Résidence). La commune est propriétaire d'une parcelle de 15'000 m². La crèche-garderie-nursery utilisera environ 2'600m². La nouvelle construction occupera 625m² au sol (un bâtiment de 25/25m) La capacité d'accueil de la nouvelle structure sera portée à 100 places dont 40 comme Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 4 à 8 ans. Cette nouvelle exploitation exigera une adaptation du nombre de poste de travail proportionnellement à la demande. Le coût de construction de cette nouvelle structure est aujourd'hui évalué à 2'500'000.- sans les aménagements extérieurs, le mobilier ainsi que l'antenne CMS prévue à l'Ouest du nouveau bâtiment.



Michel Zuchuat - Corine Léger & Jérôme Luyet

Architectes



Le bâtiment comprendra 2 étages, soit une surface de plancher de quelques 745 m². Au rez supérieur, la nursery accueillera 15 enfants âgés de moins de 18 mois. Au même étage, la crèche / garderie sera divisée en 2 groupes de 25 places chacun. Le premier recevra les enfants de 18 mois à 3 ans, le deuxième, les 3 à 4 ans. Cette séparation horizontale selon l'âge permettra une gestion plus professionnelle et mieux adaptée aux âges des enfants. Au rez inférieur sera installée une UAPE pour 40 enfants de 4 à 8 ans. Pour les plus grands, une cantine scolaire sera installée près du centre scolaire de Moréchon, selon des modalités encore à définir.

Savièse, un espace culturel en mouvement

La maison de la culture inscrit Savièse dans les leaders valaisans en terme d'expositions culturelles. L'année 2009 ne fait pas exception. Elle est riche en événements de haute tenue. L'exposition de Maria Letizia D'URSO OCCHIUTO a inauguré la saison 2009. Au final, elle aura reçu la visite de plus de 600 personnes dont 7 classes primaires de Savièse.

La saison s'est poursuivie avec l'exposition « Forum culturel Saviésan » qui regroupait une palette d'artistes habitant la commune. Elle s'est terminée le 15 juin dernier et a vu plus de 1'500 personnes défile à la maison de la culture.

Les expositions à venir

Marguerite Burnat Provins passe tous ses étés à Savièse entre 1898 et 1906. Elle tra-

vaille en collaboration avec Ernest Bièler. On peut voir ses œuvres à la Collection de l'Art Brut à Lausanne et au Musée des Beaux-Arts de Sion. C'est donc une artiste majeure de l'école de Savièse qui sera à découvrir ou à redécouvrir à la rentrée, du 20 août au 27 septembre.

Une Exposition cartes postales de Louis Jullien prendra le relais de mi-octobre à mi-novembre. M. Louis Jullien est né en 1856 à Genève dans une famille de photographes, d'éditeurs et de libraires. Le Valais et plus précisément la région de Savièse sont source d'inspirations. 50 photographies parcourent les années 1896 à 1900.

L'année se terminera avec une exposition Antille du vendredi 4 décembre au dimanche 17 janvier 2010. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain bulletin.



La commission culturelle

Bulletin réponse à retourner à l'administration communale, avec la mention « Cimetière », avant le 15 août 2009 au bureau communal ou par courriel administration@saviese.ch

(Si un défunt de votre famille est enterré dans la partie nord de l'ancien cimetière, votre avis nous est très important – Merci dès lors de nous retourner ce bulletin-réponse)

Nom :

Prénom :

Nom + situation approximative de la tombe concernée - date d'ensevelissement :
.....

Vœux de la famille : (par exemple : désaffectation et mention au mur du souvenir, récupération partielle du monument pour le dépôt de nouvelles urnes familiales – regroupement de plusieurs tombes – autres).....
.....

Autre proposition/suggestion/demande de rendez-vous.....
.....